

[Formulaire 003]

Document à envoyer obligatoirement lors d'une rupture de contrat

Ce document est à envoyer dès que la modification est connue et **au plus tard dans les 15 jours**.

N° dossier	
Nom et adresse de l'association	
Personne de contact	
Téléphone	
E-mail	

Nom du·de la travailleur·euse en rupture	
Type de Maribel social	
Date de début de contrat	
Date de fin de contrat	

Rupture à l'initiative de l'employeur	☐ Oui - ☐ Non
Rupture à l'initiative du·de la travailleur·euse	☐ Oui - ☐ Non
Rupture de commun accord	☐ Oui - ☐ Non
Fin de remplacement	☐ Oui - ☐ Non
Préavis presté	☐ Oui - ☐ Non
Durée du préavis (Dates)	

Date	
Signature	

⚠️ Seul le préavis légal **presté** par le·la travailleur·euse sera pris en charge par le Fonds.
Aucune indemnité de rupture ne sera prise en compte.